

Carnet de voyage avec Sylvie Ballester, **en petite Camargue :** **Entre Aigues Mortes et les Saintes Maries de la mer**

Du jeudi 26 mai 2022 14h00, au dimanche 29 mai 14h00

La cité médiévale d'Aigues-Mortes, qui s'élève au-dessus des marais et des eaux roses des Salins, sera notre terrain de jeu pour commencer notre stage de carnet de voyage. Au pied de la cité, nous nous laisserons charmer par le décor d'une nature généreuse et d'un environnement protégé.

Nous vivrons l'âme camarguaise au sein d'une authentique manade où les propriétaires nous feront vivre la passion de leur quotidien entre chevaux blancs et taureaux sauvages, pour vivre, dessiner et partager des moments intenses hors des sentiers battus.

Au cœur de la Camargue entre les Saintes Maries de la Mer et Aigues Mortes, un vieux Mas restauré dans l'authentique, chaleureux et convivial sera pour ceux qui le souhaitent, un superbe lieu d'hébergement.

Ce stage est ouvert à tous. Nous verrons ensemble comment composer nos pages. Nous reverrons les bases essentielles à la réalisation d'un carnet de voyage unique : croquis rapides, perspectives faciles, recherches de gammes chromatiques. Nous testerons différentes techniques graphiques ou picturales, pour un rendu original et personnel et si nous avons encore un peu de temps, nous verrons comment intégrer un peu de textes.

Technique(s) : Aquarelle, encre, feutre, crayons de couleurs, gouache, collage etc...
Une liste vous sera donnée ultérieurement.

Tarif : 210€ (enseignement pédagogique uniquement)

Trajets, repas, hébergement, matériel non compris.

RV sur place, le jeudi 26/05 à 14h.

(RV précis donné ultérieurement)

- Possibilité de covoiturage pour rejoindre le lieu du stage.
- Publics : Adultes / Débutant Initié Confirmé.

- **Acompte de 120€ de réservation à verser à l'inscription.**
- **Solde à régler le premier jour du stage : 90€ (espèces ou chèque)**
- **20€ d'adhésion obligatoire aux "carnets Migrateurs" pour tout nouvel adhérent**

FICHE D'INSCRIPTION

Stage « Carnet de Voyage en petite Camargue »

Du 26 mai au 29 mai 2022

À retourner à l'adresse suivante:

LES CARNETS MIGRATEURS

1 rue des eucalyptus

13960 SAUSSET-les-PINS

Pour valider votre inscription, veuillez retourner votre fiche d'inscription dûment complétée et accompagnée des **trois chèques** bancaires pour l'intégralité du paiement de la prestation pédagogique et votre adhésion, ainsi que les conditions générales de vente signées.

Un mail de confirmation vous sera envoyé dès réception du dossier complet.

PARTICIPANT :

Mme, Mr :

Date de naissance à :

Adresse :

CP : Ville

Téléphone : Téléphone en cas d'urgence :

Adresse E.mail :

PRIX du STAGE de 3 jours : 210 €.

(Prix de la prestation pédagogique uniquement)

Je règle par chèques bancaires :

- **Un chèque d'acompte 120 €**, qui sera mis à l'encaissement à l'inscription, dès confirmation du stage (après inscription de 6 personnes minimum).
- **Un chèque du solde de 90 €.**
- (Possibilité de solder le stage en espèces le premier jour du stage)
- **Un chèque de 20€ pour l'adhésion obligatoire** à l'association, si nouvel adhérent.

Possibilité de régler par virement bancaire sur demande.

CONDITIONS DE RÉSERVATION :

Comme écrit ci-dessus, pour valider votre inscription, vous devez vous acquitter des trois chèques bancaires, et y joindre les conditions de vente signées.

Je soussigné(e) (Nom Prénom)....., participant au stage de « carnet de voyage » cité ci-dessus, déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des informations communiquées par l'Association des Carnets Migrateurs de la Côte Bleue et accepte les conditions générales de vente jointes.

- *Autorisez vous l'association à exploiter votre image et/ou celles de vos réalisations, pour la promotion des stages ? **OUI / NON***
- *Comment avez vous eu connaissance de ce stage ?*

Date

Signature du stagiaire, précédée de la mention « lu et approuvé » :

Conditions générales de vente :

STAGES CARNET DE VOYAGE

Stages Croquis in situ / Carnet de voyage , aquarelle dessin et techniques mixtes, dispensés par l'Atelier des Carnets Migrateurs de la Côte Bleue et Sylvie Ballester.

Article 1

- L'association des Carnets Migrateurs de la Côte Bleue s'engage à fournir une prestation pédagogique d'enseignement encadrée par Sylvie Ballester enseignante qualifiée, selon le programme et la durée figurant dans le descriptif du stage.
- L'association ne peut être tenue pour responsable des désagréments ou imprévus de toutes natures que ce soit, indépendantes de sa volonté qui pourraient modifier, retarder ou annuler le programme ou la durée du stage.

Article 2 : CONDITION D'INSCRIPTION

- L'inscription au stage sera validée à réception du paiement de la totalité du ou des stages. Les encaissements se feront aux dates indiquées lors de l'inscription.
- Le participant devra également s'acquitter de son adhésion annuelle de 20€ au nom de l'association.

Article 3

- Si le stage nécessite des prestations de transports, d'hébergement ou de toute autre nature que ce soit, celles-ci devront être souscrites par le client et seront placées sous sa seule responsabilité.
- Si le client souscrit à des prestations annexes avant la confirmation du stage, et en cas d'annulation de celui-ci par l'association, pour quelque raison que ce soit, le client ne saurait exiger de l'association des carnets Migrateurs de la Côte Bleue un quelconque dédommagement pour les frais déjà engagés.

Article 4 : ANNULATION

- Si l'annulation est faite par le client à 30 jours ou plus de la date de commencement du stage, celui-ci perdra le montant du premier chèque d'acompte.
- Si l'annulation par le client a lieu à moins de 30 jours de la date de commencement du stage, celui-ci perdra l'intégralité du montant du ou des stages.
- Si annulation par l'Atelier des Carnets Migrateurs de la Côte Bleue, celui-ci remboursera au client, l'intégralité des sommes versées au titre de la prestation pédagogique uniquement.
- En cas d'annulation du stage, suite à un empêchement majeur de quelque nature que ce soit, dûment avéré et concernant l'intervenant ou l'un de ses proches (conjoint, enfant, parent), le client ne pourra invoquer cette annulation comme cause de résiliation sans frais, de ses prestations parallèlement acquises (vols, hébergement..). Les prestataires concernés appliqueront alors, leurs propres conditions d'annulation*. (*Sauf assurance spécifique, les frais d'annulation resteront à la charge du client)
- Aucune annulation ne donne droit à un quelconque dédommagement de la part de l'Association des Carnets Migrateurs de la Côte Bleue.

Je soussigné(e) certifie avoir lu et approuvé ce règlement.

Date :

Signature du participant :